



Pour diffusion immédiate
Le lundi 31 janvier 2005

COMMUNIQUÉ

La sous-utilisation des compétences des immigrants restreint leurs perspectives d'avenir au pays

La complexité des solutions à mettre en œuvre pour résoudre ce problème nécessite une action corrective rapide, soutient une étude.

***Institute for
Research on
Public Policy***

***Institut de
recherche
en politiques
publiques***

Montréal – La sous-utilisation des compétences des immigrants pose un problème urgent puisqu'elle limite leurs perspectives d'emploi et diminue leurs revenus, affirme Jeffrey Reitz, professeur à l'Université de Toronto, dans une étude publiée aujourd'hui par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org).

Cette tendance persiste en dépit d'un niveau de scolarisation élevé et croissant chez les récents immigrants, et malgré la stabilité de leur aptitude linguistique dans au moins une des deux langues officielles du Canada.

« À compétences comparables, les immigrants scolarisés à l'étranger ont gagné dans l'ensemble 2,4 milliards de dollars de moins que les Canadiens nés au pays parce qu'ils occupent des postes en deçà de leurs qualifications », précise l'auteur. De plus, « au moins deux tiers de leurs compétences sont en fait transférables au Canada, ce qui représente une perte de 1,6 milliards ».

Reitz révèle deux facteurs clés expliquant la faiblesse des revenus des immigrants. Tout d'abord, plusieurs d'entre ceux qui accèdent à des fonctions professionnelles se heurtent à un plafond qui les empêche d'accéder à des postes de dirigeants plus lucratifs.

Le second facteur est méconnu mais fort significatif : parmi les immigrants très scolarisés, ceux qui ne travaillent pas dans l'économie du savoir sont encore plus désavantagés. Selon l'étude, les immigrants de sexe masculin qui possèdent un baccalauréat ou un diplôme de troisième cycle mais qui travaillent dans tout autre secteur que celui du savoir touchent des revenus inférieurs de 25 à 34 p. cent à ceux des Canadiens jouissant d'une scolarisation similaire.

Ce rapide déclin des perspectives d'emploi et de revenu chez les immigrants risque de provoquer plusieurs problèmes sociaux, soutient l'auteur, parmi lesquels une pression accrue sur les programmes sociaux, une perception défavorable de leur contribution à la société ainsi qu'une réaction politique de la part des immigrants eux-mêmes.

Pour faire face à la situation et aux problèmes qui en découlent, Jeffrey Reitz propose une série de mesures innovantes à caractère institutionnel :

- ◆ Améliorer les sources d'informations accessibles aux immigrants avant et après leur arrivée ;
- ◆ Mieux soutenir les responsables de la vérification des titres de compétences et créer un service de sensibilisation à ce processus parmi les employeurs et les immigrants ;
- ◆ Financer en milieu de travail des stages et des programmes de mentorat pour immigrants ;
- ◆ Adapter les programmes de gestion de ressources humaines aux réalités de la diversité ethnique ;
- ◆ Reconnaître les meilleures pratiques des employeurs en matière d'embauche et d'intégration des immigrants ;
- ◆ Mettre en œuvre des programmes visant à compléter la formation des immigrants et à combler les écarts professionnels.
- ◆ Sensibiliser plus globalement la société au phénomène de la diversité raciale.

« Tapping Immigrants' Skills: New Directions for Canadian Immigration Policy in the Knowledge Economy » est le plus récent cahier *Choix* qui paraît dans la série Politique de l'immigration de l'IRPP. Il est disponible en ligne (en format PDF) sur le site de l'Institut (www.irpp.org).

- 30 -

Pour tous renseignements ou demandes d'entrevue, prière de contacter l'IRPP.

Pour recevoir par courriel les avis aux médias et communiqués de l'IRPP, prière de s'abonner sur notre site Web à notre service de distribution en ligne.

Fondé en 1972, l'IRPP est un organisme sans but lucratif national et indépendant basé à Montréal.

Renseignements :

Jasmine Sharma (jsharma@irpp.org)

Directrice des communications et des relations publiques (IRPP.org)

Bureau : (514) 985-2461, poste 324 – Cellulaire : (514) 235-8308